

- AVIS D'ATTRIBUTION -

1. Identification du pouvoir adjudicateur :

SAINT-LOUIS Agglomération
M. Jean-Marc DEICHTMANN, Président
Place de l'Hôtel de Ville - CS 50199
68305 Saint-Louis Cedex
Tel : 03.89.70.90.70 – Fax : 03.89.70.90.85
Email : direction@agglo-saint-louis.fr

2. Procédure :

Procédure adaptée selon les articles R.2123-1-1°, R.2123-4 et R.2123-5 du Code de la Commande Publique.

3. Objet du marché :

Création d'un mur de soutènement sur la limite Ouest du CTP1 à VILLAGE-NEUF

4. Classification CPV :

Code CPV principal	Libellé du code CPV principal
45262620-3	Murs de soutènement

5. Critères d'attribution :

Rang	Critères de jugement des offres	Pondération
1	Prix des prestations	60 %
2	Valeur technique de l'offre	40 %

6. Références de l'avis initial :

Avis d'appel public à la concurrence paru au BOAMP n°26-26573 du 13/03/2026.

7. Attribution du marché :

Titulaire :

ALTKIRCH CONSTRUCTION
64 Avenue du 8e Régiment de Hussards
BP 10027
68131 ALTKIRCH



Montant des prestations :

pour un montant de 116 557,66 € HT (avec PSE) tel qu'il ressort de la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (DPGF) du candidat.

Date d'attribution du marché : Mardi 5 mai 2026

8. Autres renseignements :

Date de signature du marché : Mardi 5 mai 2026

Le marché est consultable au siège de SAINT-LOUIS Agglomération, sur demande à adresser au service marchés publics de la collectivité, dans le respect des secrets protégés par la loi.

9. Date d'envoi du présent avis :

Mercredi 6 mai 2026

